



Commission scolaire  
de la Rivière-du-Nord

---

## AVIS PUBLIC ADOPTION DU BUDGET 2020-2021

AVIS EST DONNÉ que, conformément à l'article 278 de la Loi sur l'instruction publique, la directrice générale de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord adoptera le budget 2020-2021 le mardi 30 juin 2020.

Les faits saillants du projet de budget 2020-2021 seront disponibles sur demande à compter du 25 juin 2020 à l'adresse courriel [csrdn2@csrdn.qc.ca](mailto:csrdn2@csrdn.qc.ca).

Toute personne qui souhaite formuler des commentaires à ce sujet peut le faire par courriel à [csrdn2@csrdn.qc.ca](mailto:csrdn2@csrdn.qc.ca) avant le 29 juin 2020, 16 h.

Donné à Saint-Jérôme, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de juin 2020.

Le secrétaire général,  
M<sup>e</sup> Rémi Tremblay

[www.csrdn.qc.ca](http://www.csrdn.qc.ca)